



## Comment adopter une pédagogie cohérente avec les droits de l'enfant ?

### Contexte :

Depuis la rentrée 2005, nous travaillons sur un projet d'Education à la paix en milieu scolaire afin d'aider les jeunes à mieux vivre ensemble et à développer des attitudes positives pour améliorer leurs relations. Pour cela, leur apprentissage doit commencer par la compréhension des droits de l'enfant basé sur la dignité de chacun, le respect réciproque et le sens de la justice.

Les droits de l'enfant pose des questions importantes autour des relations diverses de l'enfant avec son environnement et notamment sur les responsabilités des adultes. La relation pédagogique étant une des ces relations importantes, le choix pédagogique se doit d'être exemplaire de la relation pédagogique basée sur le respect et la dignité en utilisant des méthodes qui permettent à l'enfant non seulement de comprendre mais également d'exprimer ses droits.

Suite à de nombreuses demandes émanant de collectivités locales ou d'établissements éducatifs concernant les Droits de l'Enfant tels qu'ils sont inclus dans la convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant ; et parallèlement à nos actions en direction des établissements scolaires et structures de loisirs, notre association a mis en place une session de formation sur le thème des Droits de l'Enfant.

**Organisateur :** L'association Initiatives et Changement pour son projet Education à la paix. Initiatives et Changement est une ONG reconnue d'utilité publique et agréée Jeunesse Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**Intervenant:** Jonathan Levy, psychopédagogue, formateur de formateurs, consultant en pédagogie et droits de l'enfant pour l'UNESCO.

**Public :** Acteurs pédagogiques (animateurs ou directeurs de centres de loisirs, éducateurs, formateurs BAFA/BAFD, enseignants, assistants sociaux, etc.) appelés à présenter les droits de l'enfant aux enfants ou à mener des interventions sur ce thème.

**Durée :** 2 journées (2x7h=14h) de 9h à 17h avec 1h de pause déjeuner

**Nombre :** 20 participants maximum

**Tarif :** salarié en formation continue (300 €), salarié (150 €), chômeurs, étudiants, autres (100€)

**Lieu et dates :** Lundi 25 et mardi 26 juin 2012 dans les locaux de l'association Initiatives et Changement à Issy-les-Moulineaux

**Objectifs :** Comprendre la portée de la Convention des Droits de l'Enfant (contenu, fonctionnement) et étudier les applications pédagogiques pour être en mesure de monter des interventions sur ce sujet auprès d'enfants et de jeunes.

- Comprendre les Droits de l'enfant, origines et convention internationale
- Comment créer un climat de respect réciproque
- Comprendre les méthodes et techniques pédagogiques qui intègrent les droits de l'enfant
- Méthodes et techniques du programme Education à la paix

### Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Intervention avec supports variés (vidéo, matériel, outils éducatifs)
- Jeux, études de cas, simulations
- Mises en situation d'expérimentation

### Contenus :

1. Présentation de l'association et de la formation
2. Qui fait quoi ? Rôle des ONG, des pouvoirs publics, des institutions internationales
3. Comprendre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant : aspects novateur, obligation des états, universalité, etc.
4. Un peu d'histoire : condition des enfants à travers les âges et genèse de la convention.
5. Pédagogie des Droits de l'enfant, inspirée par le patrimoine pédagogique: Korczak, Montessori, Freinet, Vygotsky, Dewey, Freire... et plus récemment l'approche child-to-child
6. La convention à trois niveaux : Premier niveau (6-9 ans), deuxième niveau (10-13 ans), troisième niveau (Adolescents, jeunes, adultes)
7. Les obstacles à lever pour une application réelle partout et pour tous
8. Proposition pour une application réelle partout et pour tous : outils et techniques
9. Débat – conclusion.

Le stagiaire est informé qu'il n'est pas nécessaire de posséder avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance préalable.

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation sera délivrée au stagiaire.

### Initiatives et Changement

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro I I 75 47578 75 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Siret : 784 670 747 00046 Code APE/NAF : 9499Z

7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France

tél.: + 33 (0)1 41 46 03 69 – fax : +33 (1) 77 37 41 79 – [marion.bonte@ic-fr.org](mailto:marion.bonte@ic-fr.org)